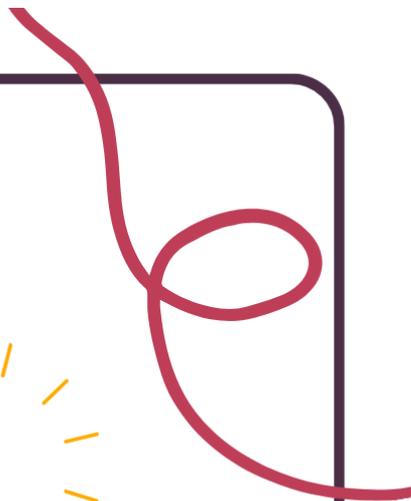


Collectif

HANDICAP !

Rapport d'activité
2023



Préambule _____	3
L'association _____	4
Ses principes et ses valeurs _____	4
L'engagement _____	4
La solidarité _____	4
Une posture éthique _____	4
Une démarche d'aller vers _____	4
Le fonctionnement associatif _____	4
Les instances de décision _____	4
Les forces vives _____	5
Les indicateurs d'activité _____	6
La file active _____	6
La moyenne d'âge _____	6
Le calendrier d'ouverture et le taux de satisfaction des demandes _____	6
Gestion des désistements _____	8
L'encadrement sur site _____	9
Le SAAD _____	9
Unis-cité _____	9
En résumé _____	10
La cartographie des domiciliations _____	10
Les partenaires _____	12
Financiers _____	12
Opérationnels _____	12
Sites d'accueil _____	12
Les accompagnants _____	13
Le réseau et les actions menées _____	13
L'enquête de satisfaction _____	15
Les lieux d'accueil _____	15
La prise en compte des consignes et particularités _____	16

Le répit_____	17
Les effets et bienfaits du répit _____	18
La vie associative _____	19
Les perspectives _____	21
Le projet de développement _____	21
Un développement en plusieurs étapes _____	22
Etape 1 : renforcer le dispositif existant _____	22
Etape 2 : participer au maillage territorial _____	22
Annexes _____	24
Site MDPH_____	24
Gironde Mag n° 142 _____	25
Ressources et territoires n° 26- Hiver 2023/2024 _____	28

Préambule

Les membres du Collectif Handicap se sont fédérés autour d'un projet commun, né de la volonté de parents concernés et de professionnels, de proposition de temps de répit hors domicile pour les familles ayant un ou plusieurs enfants en situation de handicap. C'est ainsi que s'est ouvert, à l'été 2020, le dispositif de répit *La Calmie*, émanation d'une coconstruction volontariste.

Fin 2021, le Collectif Handicap s'est enrichi de l'apport d'une coordinatrice, salariée à mi-temps, générant ainsi l'augmentation des journées d'accueil, évolution tenue en 2022 et 2023.

Début 2023, l'élaboration du projet associatif souligne, à partir de notre expérience et de nos constats, les perspectives de développement à mettre en œuvre sur le territoire girondin.

Cette année également, de nouveaux parents ont rejoint le Conseil d'Administration, portant ainsi à 12 les membres actifs du Bureau et du CA confondus.

Notre action s'est structurée autour d'un **engagement bénévole, solidaire et citoyen** très fort. Elle perdure au-delà des mouvements inhérents à toute association, grâce aux soutiens rencontrés, car le plaisir d'œuvrer ensemble est toujours bien présent, pour les rencontres et les rires occasionnés et, enfin, en raison des retours positifs des familles.

Merci à tous qui prenez part, de près ou de loin, à l'association, sous quelque forme que ce soit. Cela déploie notre capacité à innover et nous encourage à contribuer à une société plus juste et humaine.

Sylvie Meunier

Présidente

L'association

Ses principes et ses valeurs

Au nombre de quatre, les voici, tels que décrits dans notre projet associatif 2023-2028.

L'engagement

Une évidence pour tous les bénévoles. « *Rien pour nous sans nous* » : cet adage se décline pour toutes les parties prenantes, parents, professionnels et bénévoles car tous concernés et rassemblés autour du projet. La volonté de **coconstruction** est notre colonne vertébrale.

La solidarité

Elle est notre base, ce qui nous a fait nous rencontrer et donner envie de poursuivre et d'agir collectivement. Elle est un engagement mutuel.

Une posture éthique

Elle est notre enveloppe : elle nous engage à nous interroger sur nos actions et le sens de leur mise en œuvre. Elle nous aide à chercher les valeurs que nous souhaitons privilégier. L'éthique est donc un questionnement permanent et nous renvoie à une réflexion personnelle et collective.

Une démarche d'aller vers

Elle est notre ADN : elle permet d'intégrer les situations de non demande, de renoncement et engage tous les acteurs dans une pratique pro-active de partenariat afin de repérer les besoins et soutenir les demandes de répit. Cette démarche se donne un objectif de prévention et de promotion des droits fondamentaux des personnes.

Le fonctionnement associatif

Les instances de décision

L'association constituée en 2020 s'est dotée d'un **Bureau** se réunissant mensuellement. Tout naturellement, ces réunions se sont rapidement ouvertes à tous les membres du **Conseil d'Administration**. C'est ainsi que le fonctionnement a trouvé son rythme de croisière et, surtout, sa cohérence, dans un esprit participatif toujours plus affirmé.

Une **Assemblée Générale** annuelle officialise les demandes d'intégration au CA, informe les adhérents, financeurs et partenaires du bilan annuel, moral et financier, et des perspectives de développement.

Une **Assemblée Générale Extraordinaire** s'est tenue fin août en raison de l'opportunité d'un financement conséquent de la part de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine. Les objectifs d'évolution ont été réévalués à l'aune de cette possibilité. Ceci sera développé dans la partie « Perspectives ».

Des rencontres avec les partenaires sont organisées régulièrement afin d'échanger autour du dispositif de répit, son organisation, son financement, sa pérennisation.

Les forces vives

Les bénévoles, force associative essentielle, sont à pied d'œuvre pour porter le dispositif, veiller à sa bonne marche, à son évolution en lien avec les attentes des familles et les centres d'intérêts des jeunes accueillis.

Une coordinatrice, à 0.5 ETP depuis novembre 2021, complète l'équipe et assure des missions initialement assumées par les bénévoles. Ces derniers garantissent l'accomplissement des tâches restantes en coordination permanente les uns avec les autres.

RÉPARTITION DES MISSIONS

BÉNÉVOLES	COORDINATRICE
✓ REPRÉSENTATION Liens familles, réseaux et partenariats Participation aux actions des partenaires	✗ REPRÉSENTATION Liens familles, réseaux et partenariats Participation aux actions des partenaires
✓ STRUCTURATION Elaboration d'outils Rédaction de documents Gestion du site internet Réunions de CA Comptes-rendus réunions Enquêtes	✗ STRUCTURATION Elaboration d'outils Rédaction de documents Guidance des pratiques professionnelles Réunions de CA Organisation des plannings
✓ GESTION ACTIVITÉ Permanences d'accueil Points réguliers sur l'activité Préparation Assemblée Générale Suivi du dispositif	✗ GESTION ACTIVITÉ Permanences d'accueil Demandes de répit Messagerie Gestion du matériel Achats
✓ VEILLE Veille documentaire Veille sur appel à projet	✗ VEILLE Veille documentaire Veille sur conventions partenariales
✓ GESTION FINANCIÈRE Réponses aux AAP Demandes de subvention Budget prévisionnel Bilans financiers Comptes de résultat	

La valorisation du bénévolat représente 999 h annuelles soit 83 h mensuelles

Les indicateurs d'activité

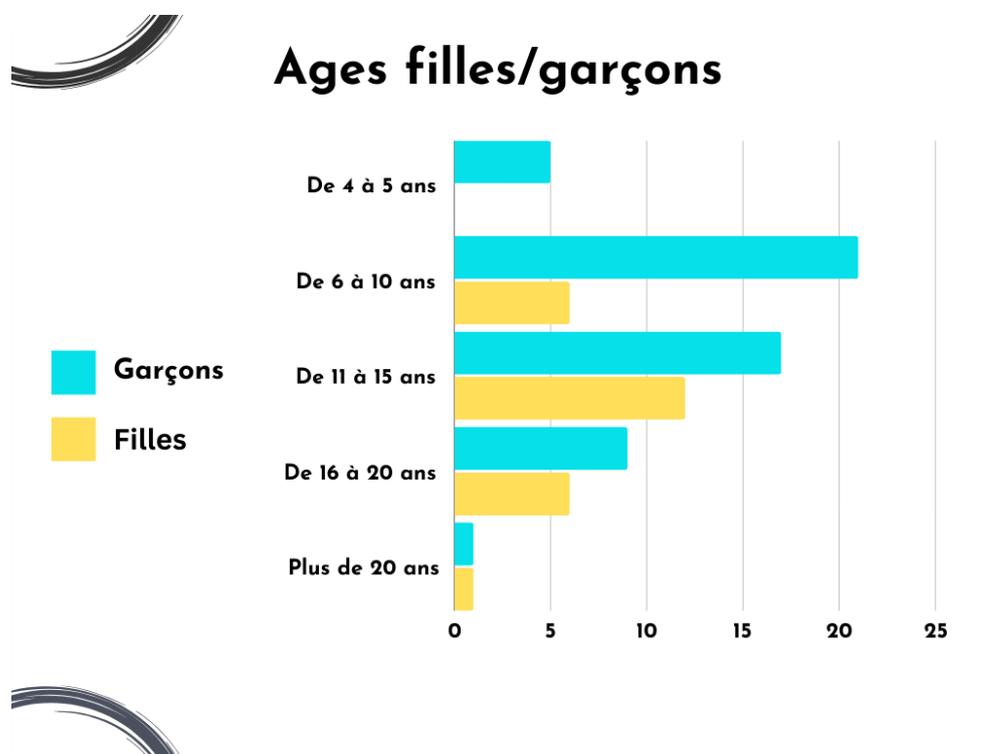
La file active

72 familles ont bénéficié de temps de répit en 2023. Etant donné la présence de **6 fratries** de 2 enfants en situation de handicap, **78 jeunes** ont été accueillis dont 25 jeunes filles et 53 jeunes garçons.

La moyenne d'âge

La moyenne d'âge globale est de 12 ans et 11 mois.

Le graphique ci-dessous pointe la prévalence des accueils de jeunes entre 6 et 15 ans et notamment de jeunes garçons.



Le calendrier d'ouverture et le taux de satisfaction des demandes

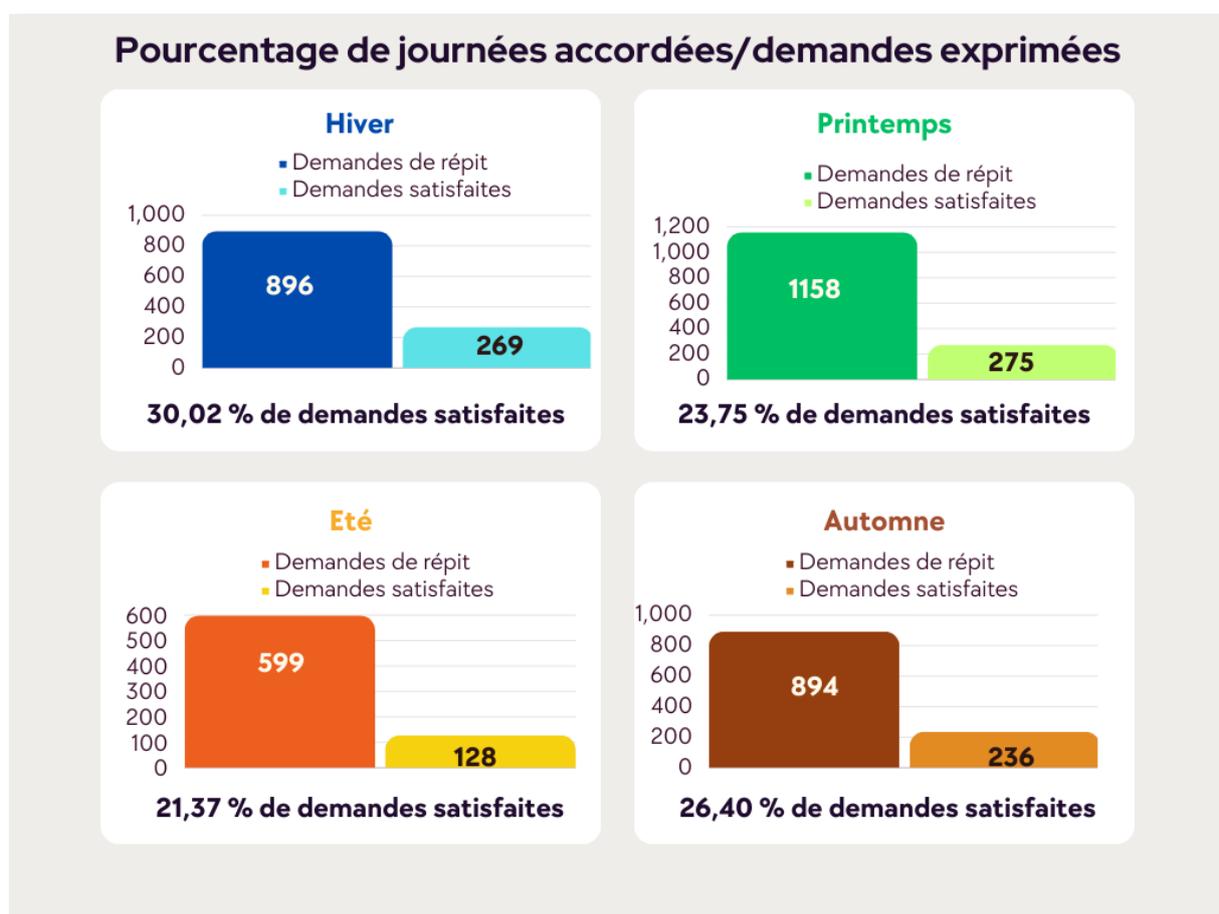
La Calmie a proposé **97 journées d'accueil** cette année sur les 100 prévues initialement. La diminution est due à l'annulation d'une journée en juillet, faute d'un nombre suffisant d'intervenants. Deux autres journées (accueils simultanés sur 2 sites) ont été transformées en temps de réunion préparatoire, rassemblant des bénévoles et la coordinatrice du Collectif

Handicap, les responsables et les coordinateurs du Service d'Aide A Domicile (SAAD) Amelis Services¹ et une partie des intervenants prévus pour l'année.

En 2022, le pourcentage de satisfaction des demandes de répit, de 42 % au premier trimestre, était descendu à 29 % sur le quatrième trimestre.

Si l'année 2023 a démarré à un niveau d'à peine plus de 30 % de satisfaction des demandes, cela n'a pas pu être maintenu en raison du nombre de nouvelles demandes : 40 sur l'année dont 17 sans suite. Selon notre principe de ne laisser personne sans solution, chaque nouvelle demande aboutie a permis aux familles de profiter de temps de répit. La fin de l'année oblige à faire le constat d'une nouvelle baisse du pourcentage de satisfaction à 26,40 %.

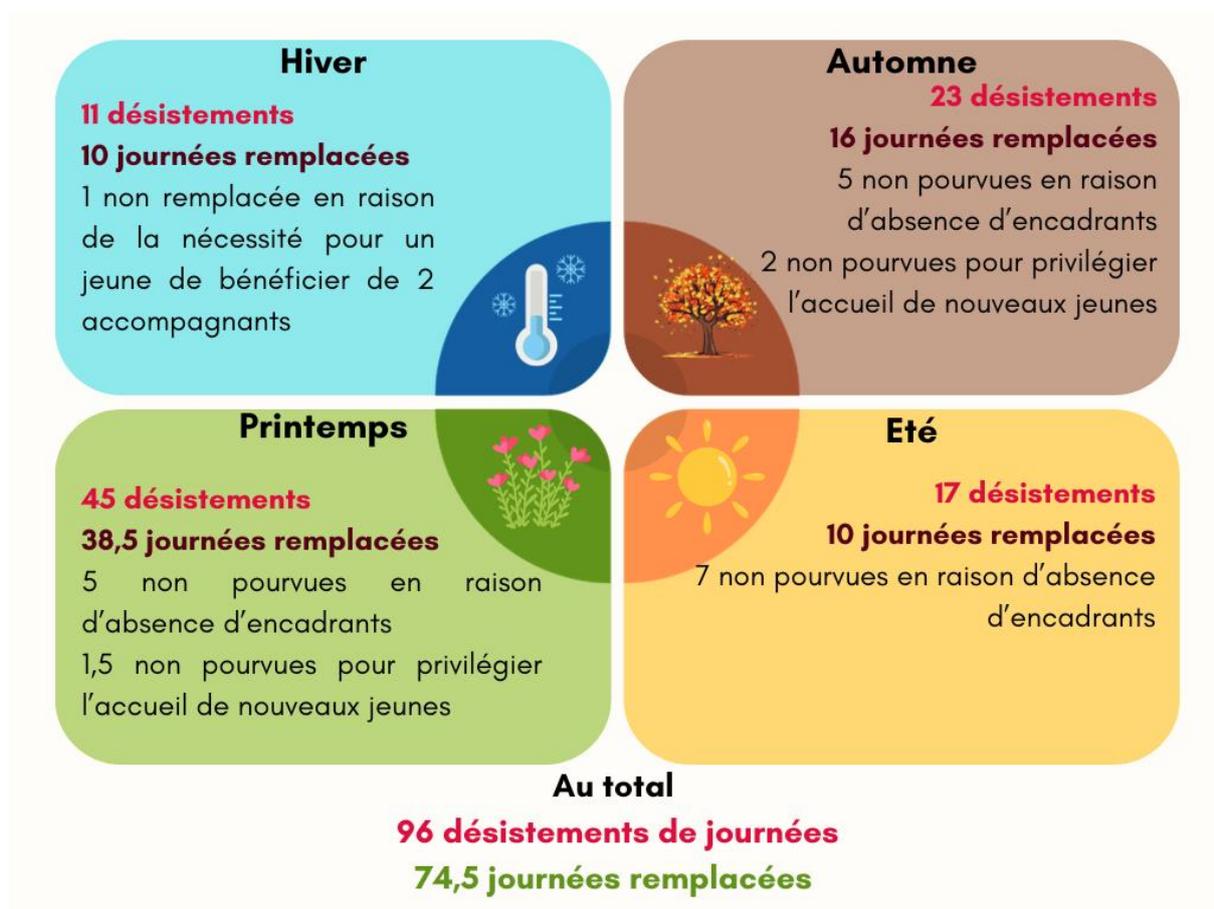
Concrètement, les propositions de journées de répit sont passées de 3 à 2 par trimestre.



¹ <https://www.amelis-services.com/nos-agences/agence-bordeaux/>

Gestion des désistements

Les plannings étant établis au trimestre, il n'est pas rare d'être confronté à un désistement de dernière minute pour des raisons de maladie ou d'évènement familial. La disponibilité d'une place est communiquée aux familles la veille ou le jour-même de l'accueil. La priorité est donnée aux familles nouvellement inscrites, à celles ayant dû annuler antérieurement ou dans le cas de situations extrêmement complexes.



Pour rappel : l'offre de répit est gratuite. Seule une adhésion annuelle à l'association, de 20 euros, est demandée par famille.

L'encadrement sur site

Le SAAD

Le partenariat entamé avec le Service d'Aide A Domicile (SAAD) Amelis Services ne s'est pas démenti depuis juillet 2020. La convention reconduite chaque année indique la mise à disposition, sur facturation, de 4 intervenants par journée d'accueil. Le secteur de l'aide à domicile étant touché, comme tant d'autres, par les difficultés de recrutement, un appel à candidature conjoint a été lancé, pour la deuxième fois, aux étudiants de l'IRTS NA².

Ceci n'a cependant pas suffi à combler les besoins d'accompagnement et près du tiers des journées d'accueil n'ont pas bénéficié d'un taux d'encadrement suffisant : 29 journées sur 97 ont été dotées de 3 intervenants et 2 ont fonctionné en mode dégradé avec seulement 2 intervenants et le soutien de la coordinatrice du collectif. Les bénévoles se sont également rendus davantage disponibles ces journées-là.

Au total, 32 intervenants se sont succédé tout au long de l'année auprès des jeunes. Cela a renforcé la capacité des professionnels à travailler en équipe, à mieux appréhender et accompagner des jeunes avec des types de handicap très hétérogènes, à parfaire les observations cliniques et à les partager avec les familles.

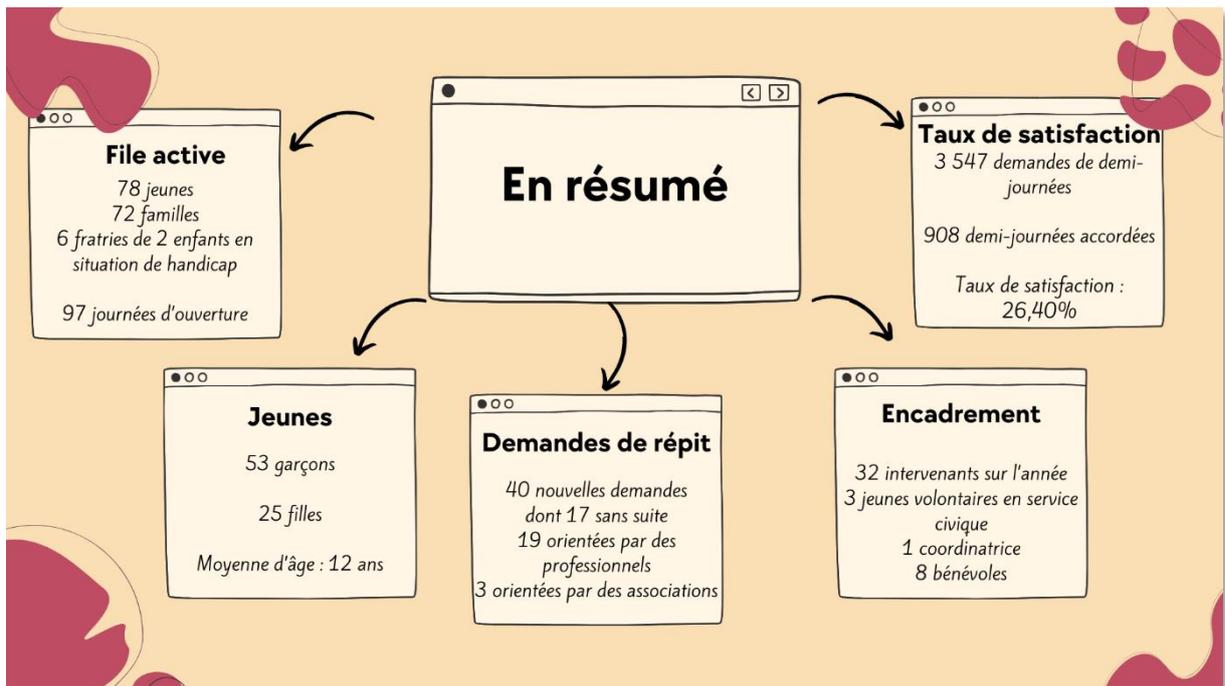
Des points bimestriels entre le SAAD et le Collectif Handicap facilitent la coconstruction permanente.

Unis-cité

Entre janvier et juin, 1 jeune volontaire en service civique a pu expérimenter l'accompagnement des jeunes à la Calmie. Depuis novembre, deux nouveaux volontaires ont pris le relais, en binôme. La coopération avec Unis-cité est dynamique et le Collectif Handicap participe aux actions menées par l'association (sensibilisation au handicap, présentation des métiers liés au handicap, etc.). Cela conforte, chez ces jeunes, une orientation professionnelle ou répond tout simplement à un besoin, citoyen et solidaire, de s'engager.

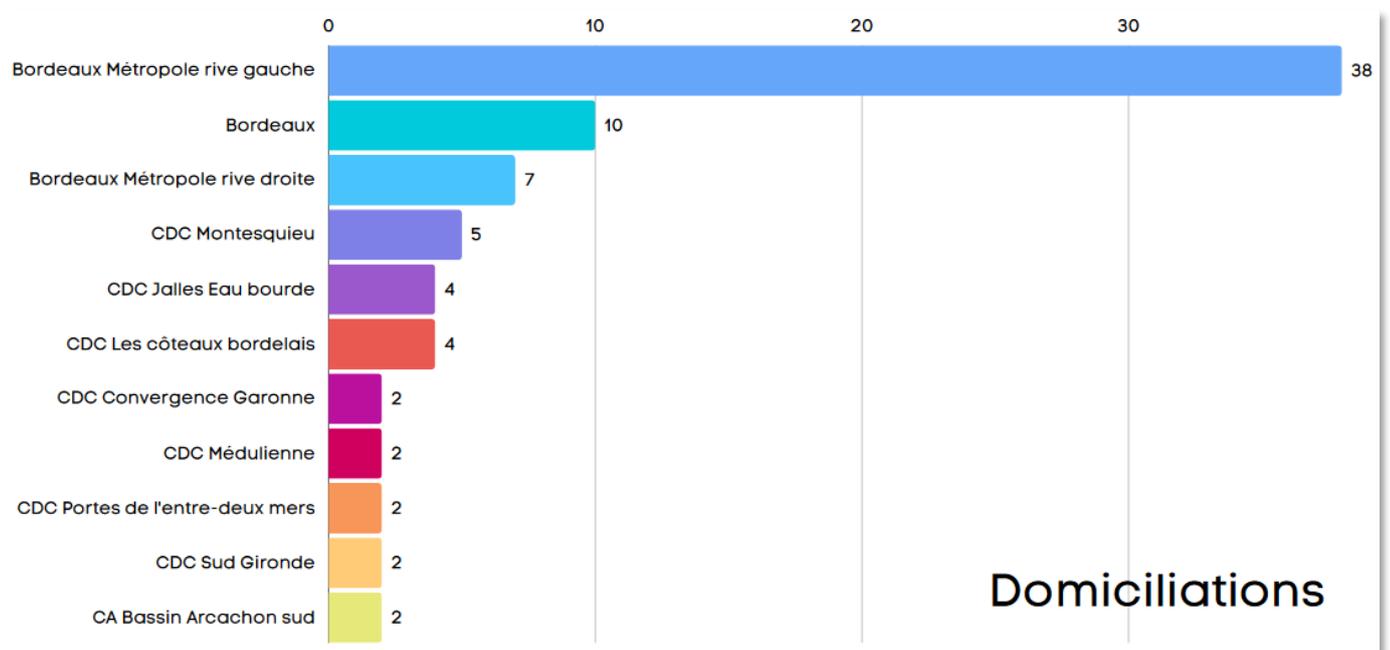
² Institut Régional du Travail Social Nouvelle Aquitaine

En résumé

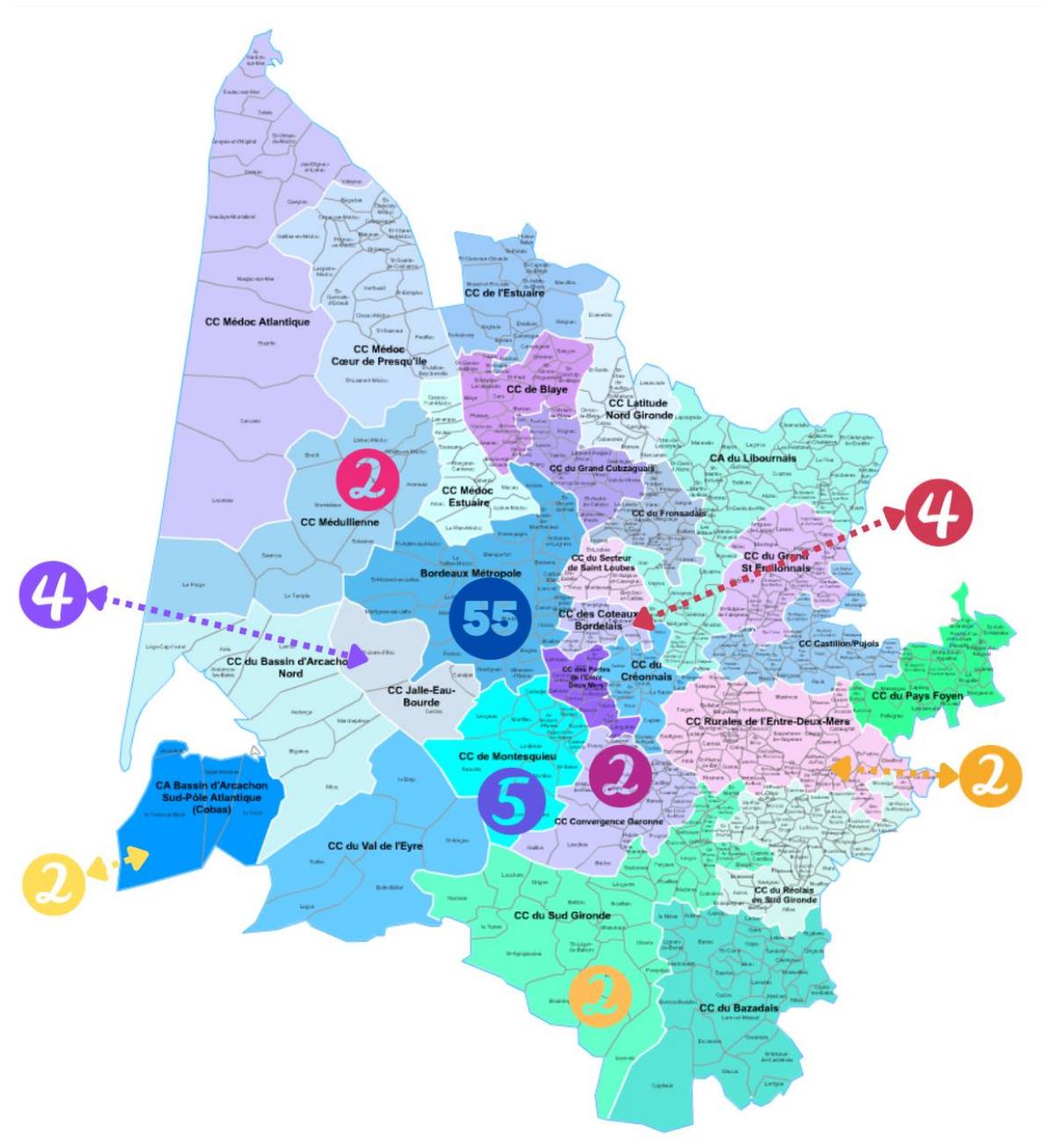


La cartographie des domiciliations

Un repérage des domiciliations des familles par communautés de communes semble pertinent en ce que des communes proches les unes des autres peuvent se sentir concernées par les difficultés d'accès à un dispositif de répit pour leurs administrés. L'éloignement géographique est un frein à la connaissance d'une telle solution mais également un frein dans l'accès au dispositif.



La carte ci-dessous indique 3 éléments essentiels pour le développement de notre projet associatif :



- ↪ Les demandes de répit sur la métropole sont fortes et par conséquent moins couvertes,
- ↪ Des parents viennent de loin pour bénéficier de temps de répit,
- ↪ Le répit n'est pas accessible pour certains territoires.

Il y a donc tout intérêt à développer des réponses de proximité pour les familles déjà bénéficiaires mais aussi pour celles trop éloignées des propositions du Collectif Handicap.

Les partenaires

Financiers



Soutiens inconditionnels depuis le premier jour ou bien plus ponctuels (mais non moins importants), ils ont permis au dispositif de financer les journées d'accueil des jeunes et donc les temps de répit pour les familles.

Soucieux de participer à la prévention du risque d'épuisement des parents et des fratries, les réflexions communes amènent à une vision élargie d'un maillage territorial nécessaire pour une offre équitable en Gironde.

En 2023, le Collectif Handicap a reçu des financements de :

- ↳ L'Agence régionale de Santé Nouvelle Aquitaine,
- ↳ La CAF de la Gironde,
- ↳ La CPAM de la Gironde,
- ↳ Le Conseil Départemental de la Gironde,
- ↳ Malakoff Humanis,
- ↳ MicroDon MAIF,
- ↳ La Ville de Bordeaux,
- ↳ La Ville de Mérignac.

Opérationnels

Ils contribuent à la mise en œuvre du dispositif que ce soit par le biais de prêts de locaux ou par celui de la mise à disposition de personnel pour l'accompagnement des jeunes.

Sites d'accueil

Cette année, 4 partenaires ont maintenu les conventions de prêt avec l'association. Leur répartition facilite l'accès pour les familles résidant rive droite, rive gauche ou sur des secteurs éloignés de la métropole bordelaise.

- ↳ Hôpital de jour l'Oiseau-Lyre, ARI³, à Léognan (accueil 3 samedis par mois),



³ <https://ari-accompagnement.fr/>

- ↳ IME l'Alouette, ADAPEI⁴, à Pessac (accueil quelques jours durant les vacances scolaires),
- ↳ Relais des aidants⁵, CCAS, à Mérignac (accueil 1 fois par mois),
- ↳ Ecole Thiers⁶, ville de Bordeaux (accueil tous les samedis).

En cas d'indisponibilité d'un site pour cause de travaux, de préparation d'élections, ou de manifestations, il a toujours été possible de compter sur la réactivité d'un des partenaires pour ouvrir ses locaux.

Les accompagnants

Il en a déjà été question plus haut : ce sont les salariés du **SAAD Amelis Services** qui interviennent lors des journées d'accueil. Ils sont mis à disposition sur facturation au Collectif Handicap. Ce sont, soit des professionnels du SAAD chargés de missions à domicile ou en habitat inclusif, soit des étudiants cherchant un travail. Pour ces derniers, le choix de travailler pour le Collectif Handicap concourt également à parfaire leur formation initiale de travailleurs sociaux, de professionnels de santé ou de psychologues.

Les **jeunes volontaires en service civique d'Unis-cité**, n'ont pas les mêmes responsabilités lors des accueils. Ils viennent en soutien et sont une réelle plus-value favorisant ainsi la possibilité de varier les propositions d'activité.

Le réseau et les actions menées

Le Collectif Handicap adhère à 2 associations de familles girondines : Familles Extraordinaires⁷ et Différences et partages⁸. Ces liens, de longue date, ont contribué à la construction de l'association.

Le collectif a répondu à de nombreuses sollicitations et mis en place des actions de sensibilisation en participant à des forums, à des rencontres avec des partenaires ou à des instances telles que des établissements médico-sociaux, la MDPH, l'IRTS, des associations, des regroupements de philanthropes, une plateforme de recrutement (BAAM)⁹, des espaces dédiés à la parentalité (les Bulles girondines¹⁰, la Maison de l'Enfant et des Parents¹¹), etc.

⁴ <https://www.adapei33.com/>

⁵ <https://www.merignac.com/le-relais-des-aidants>

⁶ <https://www.bordeaux.fr/o1462/thiers-elementaire->

⁷ <https://familles-extraordinaires.webnode.fr/>

⁸ https://www.facebook.com/DifferencesEtPartages/?ref=embed_page

⁹ <https://www.plateforme-baam.fr/>

¹⁰ <https://www.gironde.fr/actualites/bulles-girondines-espace-dedie-la-parentalite-et-l-enfance>

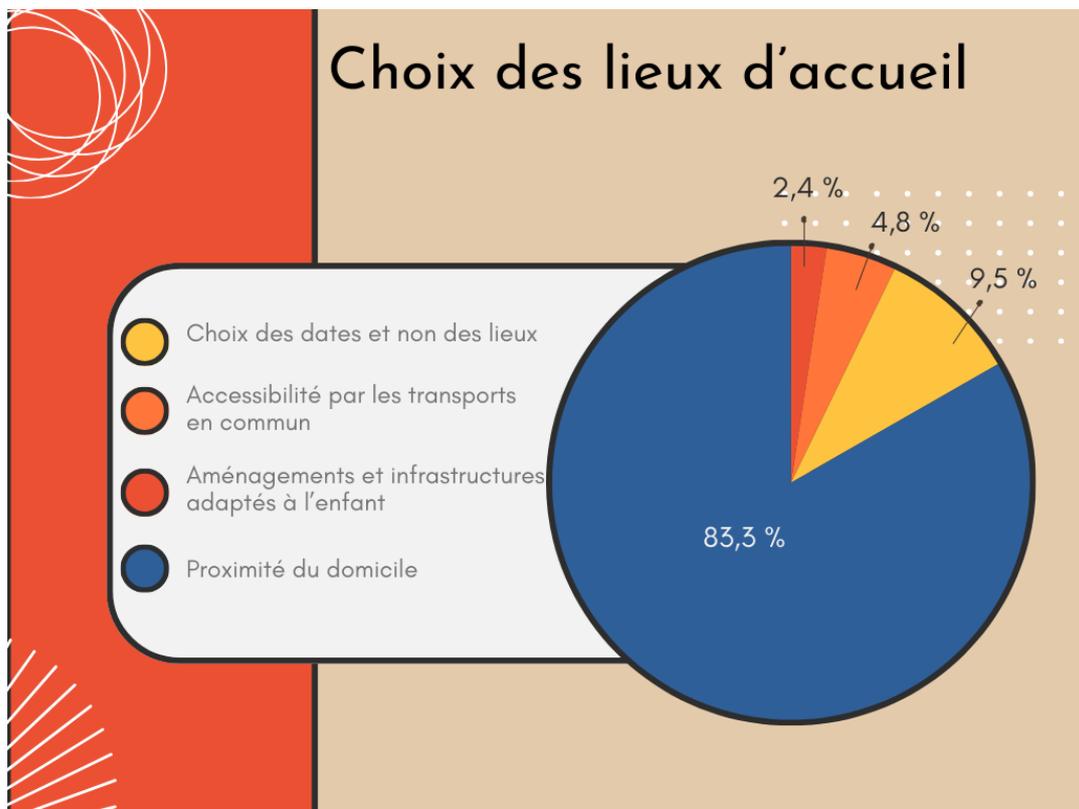
¹¹ <https://www.mairie-begles.fr/begles-et-vous/grandir-a-begles-0-12-ans/maison-de-lenfant-et-des-parents/>

Fait marquant : le Collectif Handicap a également conseillé l'Association laïque le Prado¹² dans sa réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt, conjoint ARS et Conseil Départemental, dans l'élaboration d'un dispositif de répit itinérant.

Les bénévoles et la coordinatrice se sont répartis les actions de représentation et sensibilisation de façon à pouvoir honorer toutes les invitations mais aussi à convier les partenaires à des échanges mettant l'accent sur les constats, les besoins et attentes identifiés et les perspectives imaginées.



¹² <https://alprado.fr/>



L'enquête de satisfaction

L'enquête de satisfaction annuelle a été transmise aux 72 familles ayant bénéficié de journées de répit en 2023. Les 43 retours, soit 60 %, confortent le projet associatif de développement et fournissent des pistes d'amélioration. Les questions ont porté sur le choix du site d'accueil, l'adaptation des locaux aux besoins des jeunes, la prise en compte de leurs particularités et des consignes parentales, la satisfaction du nombre de journées de répit, les effets et bienfaits du répit, la vie associative.

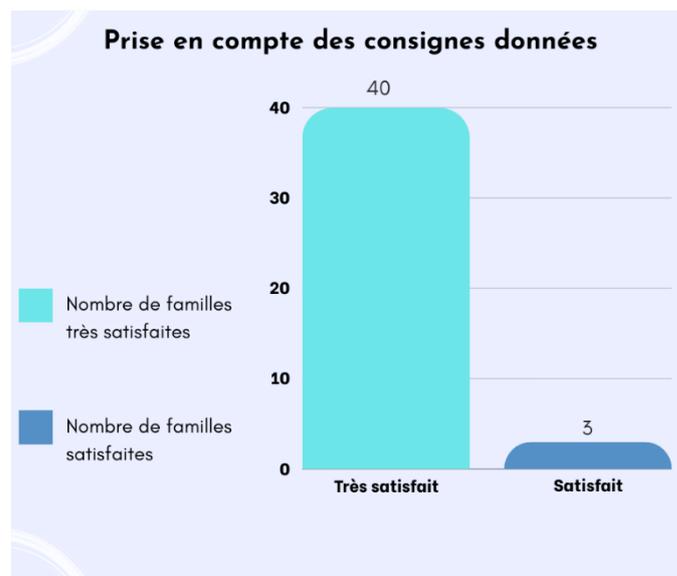
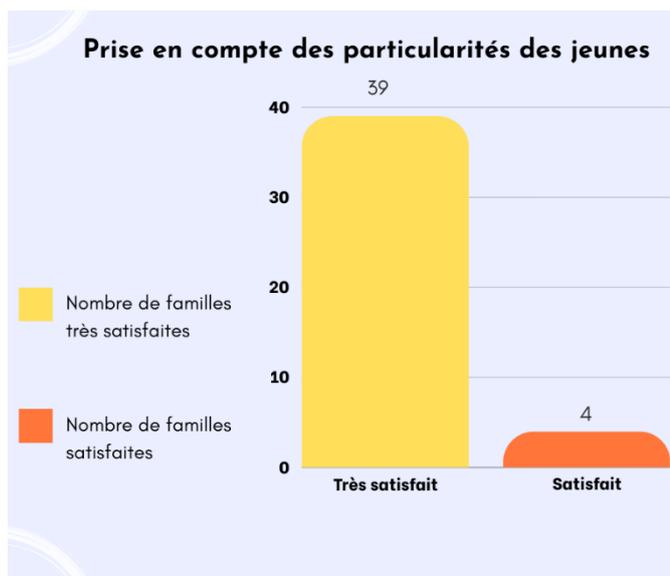
Les lieux d'accueil

Si 27 familles privilégient un seul site dans leur demande de répit, pour 16 autres, même si la priorité est donnée à la proximité avec le domicile familial, les parents sont prêts à se déplacer plus loin. 10 familles ont favorisé 2 sites et 6 autres n'ont pas fait de distinction entre les 4 lieux proposés.

Les parents ont indiqué, à 100 %, que les lieux sont adaptés à leur enfant. Pour certains, une petite nuance apparaît pour des questions de chauffage l'hiver ou d'absence d'espace extérieur, sans pour autant que cela soit un frein. La question du bon repérage des lieux par les jeunes est soulignée.

La prise en compte des consignes et particularités

C'est un véritable plébiscite et cela met en avant non seulement l'organisation et la structuration des journées mais aussi la capacité des intervenants à adapter leurs pratiques professionnelles et propositions d'activité en fonction des recommandations inscrites sur la fiche de présentation du jeune et données le jour J par les parents.



Des pistes d'amélioration sont proposées par les parents et font part d'un souhait, pour certains, d'être tenus mieux informés du déroulé de la journée :

- ✓ « *Systématiser une remontée de la journée plus significative. J'ai attendu d'être administrateur pour mieux en bénéficier* »
- ✓ « *Réactualiser avec les parents car les consignes peuvent évoluer avec le temps* »
- ✓ « *Un cahier de suivi* »
- ✓ « *Peut-être leur proposer des ateliers (cuisine, peinture, relaxation avec musique,) ou même des sorties mais ça peut être compliqué* »

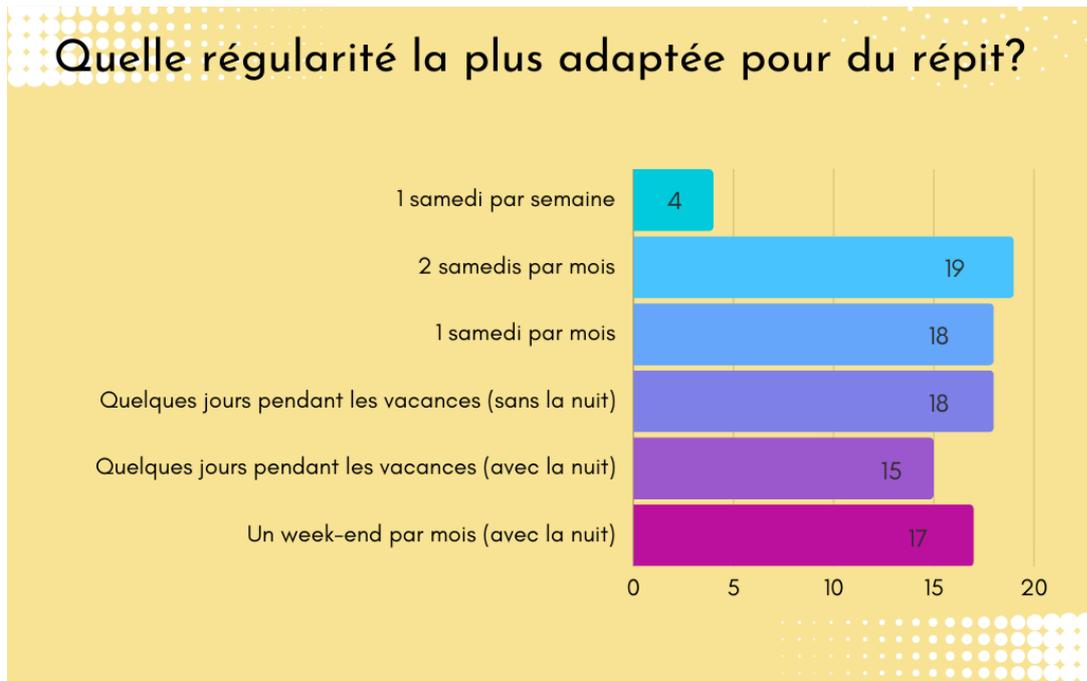
Pour d'autres, les informations communiquées sont suffisantes et l'accompagnement est adapté :

- ✓ « *Les retours qui nous sont faits au moment de récupérer M. sont suffisamment détaillés pour que nous nous rendions compte de la manière dont les adaptations sont faites. De plus, M. est à la fois contente quand elle vient et de bonne humeur quand elle repart de La Calmie.* »

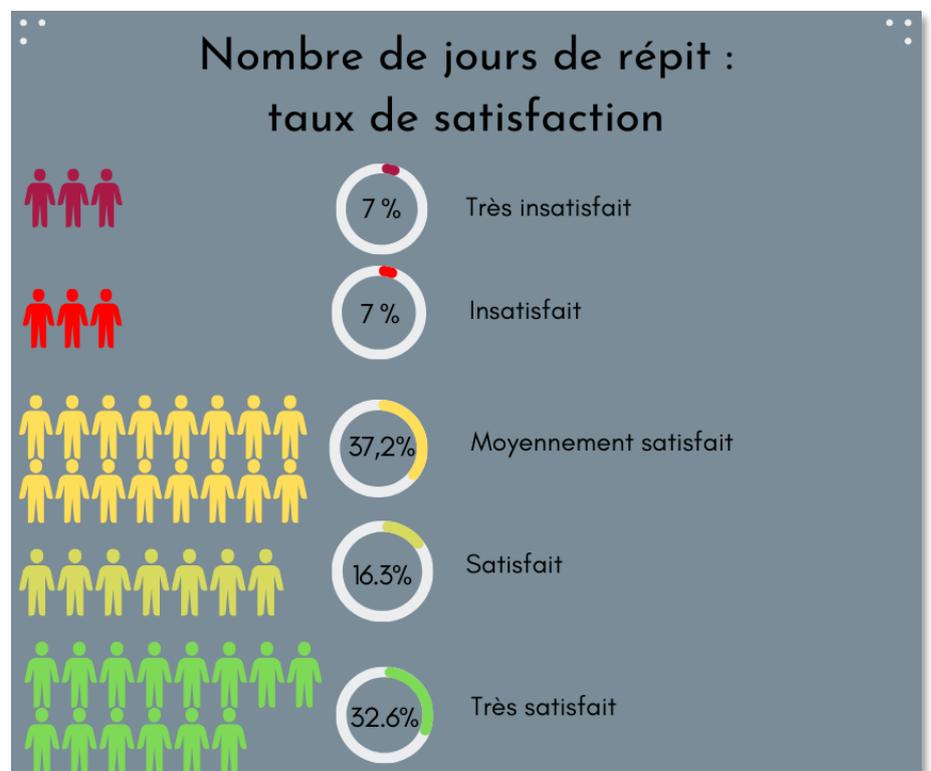
Le répit

Les parents le confient souvent : c'est la régularité qui est importante quelle qu'elle soit. L'essentiel est d'avoir un horizon, connu suffisamment à l'avance, pour tenir dans l'intervalle.

Les besoins (et attentes) exprimés ci-dessous, l'illustrent bien.

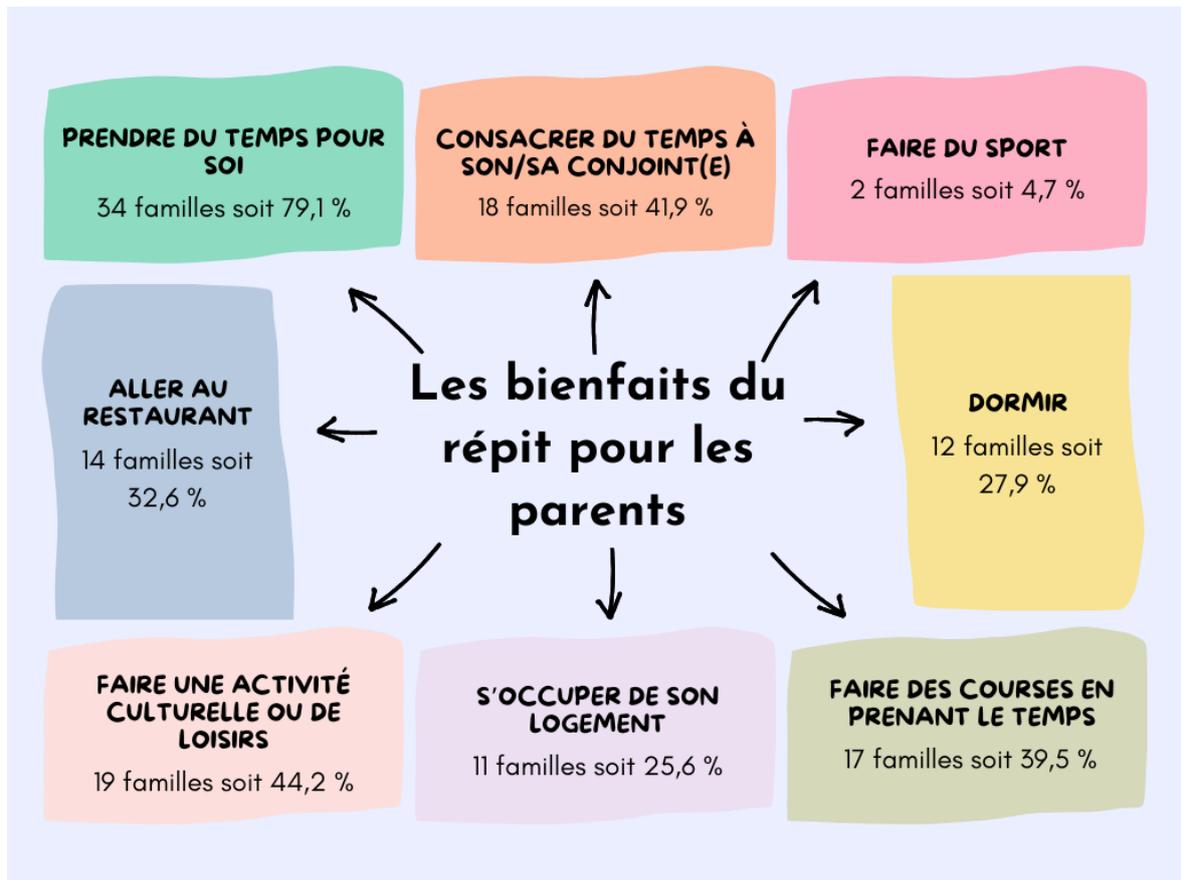


En lien avec le chapitre sur les indicateurs d'activité, l'augmentation du nombre de demandes de répit n'a pas pu contenter entièrement les 43 familles ayant répondu. Si 48,9 % d'entre elles se déclarent satisfaites à très satisfaites du nombre de jours attribués, 51,2 % n'ont pas pu bénéficier d'autant de temps de répit qu'elles le jugeaient nécessaire pour elles.



Les effets et bienfaits du répit

Le constat est récurrent : les journées de répit ne servent pas à faire des choses extraordinaires selon la vision que pourrait en avoir tout un chacun. Cependant, les activités réalisées relèvent de l'extraordinaire en ce sens qu'elles sont difficiles, voire impossibles à mettre en œuvre dans la dynamique familiale habituelle :



Les parents soulignent également les bienfaits de ces temps « hors du temps » pour les frères et sœurs :



La vie associative

Dans un souci d’améliorer la communication associative, sans pour autant inonder les familles d’informations, il a paru pertinent de poser la question du niveau d’information actuel et souhaité par les familles. Si une large majorité indique être suffisamment informée des actions, les familles sont également nombreuses à souhaiter en apprendre davantage que ce soit sur les projets ou l’organisation. Des suggestions sont également à prendre en compte :

- ✓ « *Un trombinoscope des intervenants* »
- ✓ « *Les résultats de cette enquête* »
- ✓ « *Comment recrutez-vous les intervenants ?* »
- ✓ « *J’aimerais savoir si ce dispositif est accessible à tous les enfants quel que soit leur handicap, ça serait bien si c’était partout en France* »

- ✓ « Connaître les personnes qui composent le bureau et leur rôle, avoir la possibilité de participer à l'AG, avoir la possibilité de participer à des événements de collecte de fonds, le cas échéant. »
- ✓ « Comment sont organisées les journées »
- ✓ « Nous estimons être bien informés du cœur de "métier" de l'association et des actions associées. De plus, nous savons pouvoir compter sur la disponibilité et la bienveillance des membres de l'association en cas de questions ».



Fait notable : 6 parents ont fait part de leur volonté d'intégrer le Conseil d'Administration.

Les perspectives

En Gironde, l'année 2024 sera consacrée à la thématique du handicap et la question du répit figurera parmi les questions essentielles devant trouver des réponses sur l'ensemble du territoire girondin. Un premier colloque ouvrira l'année : le Département de la Gironde, en collaboration avec l'Université de Bordeaux, organise mardi 23 janvier 2024 un colloque *Partageons nos pratiques ! Culture, sport, tourisme, loisirs. Colloque Gironde 100% inclusive*.

Cette volonté départementale est également partagée par d'autres acteurs tels que la CAF de la Gironde et l'ARS Nouvelle Aquitaine notamment qui soutiennent le déploiement d'une offre de répit de proximité dans un maillage territorial plus ample. La ville de Bordeaux se concentre davantage sur une offre urbaine élargie et répondant aux besoins non couverts d'une partie de la population plus éloignée de ce type de dispositif par manque d'information, manque de mobilité et/ou épuisement et repli sur soi.

L'été 2023 a été signe d'une perspective inédite de déploiement. L'ARS Nouvelle Aquitaine a signifié sa volonté de participer financièrement à cette mise en œuvre. Ceci a généré la convocation d'un CA extraordinaire, fin août, afin de rédiger une feuille de route en conséquence. Une réunion avec nos principaux financeurs (CD, CAF, ARS, Ville de Bordeaux) a acté, en novembre, le projet qui suit. Il devrait voir le jour au cours du 1^{er} semestre 2024.

Le projet de développement

L'état des lieux précédent nous alerte, depuis plusieurs mois, sur la nécessité de développer le dispositif de répit afin de répondre à la demande des familles et revenir à une offre de répit leur permettant de maintenir une qualité de vie personnelle et professionnelle épanouie.

Notre implantation, essentiellement métropolitaine, se doit d'être confortée.

Concernant le Collectif Handicap !, aucune velléité de déploiement ne pouvant reposer uniquement sur le bénévolat de ses membres, il est donc impératif, afin de consolider le dispositif, d'augmenter le temps **d'intervention de la coordinatrice à 1 ETP** afin qu'elle puisse assurer des missions de développement de projet sur le territoire girondin.

L'ouverture d'un **troisième site**, le samedi, nécessitera le recrutement, à **0.5 ETP**, d'un **second coordinateur**.

Un développement en plusieurs étapes

Étape 1 : renforcer le dispositif existant

Au regard de l'analyse précédente, portant sur notre activité depuis juillet 2020, la priorité est de renforcer l'offre sur la Métropole afin de revenir à une offre satisfaisante et souhaitée par les familles. Nos différentes enquêtes de satisfaction, les échanges hebdomadaires avec les parents, la coconstruction à l'œuvre au sein du Conseil d'Administration nous poussent à privilégier au maximum la proposition **d'un temps de répit mensuel afin de garantir, dans l'intervalle, le maintien du bénéfice acquis pour les parents et les fratries**. Nous avons également établi que le déploiement ne peut reposer uniquement sur le bénévolat des membres de l'association.

Dans cet objectif, nous envisageons la solution suivante :

- ✓ Positionner un 3ème site d'accueil sur une zone accessible pour les habitants domiciliés rive droite ou rive gauche, desservie par les transports en commun : idéalement à Bordeaux-Lac et en ouvrant simultanément les 3 sites le samedi.
- ✓ Recruter un coordinateur à 0.5 ETP pour assurer ce déploiement,
- ✓ Recruter 4 intervenants pour accompagner les jeunes le samedi,
- ✓ Créer une mission de chargée de développement à 0.5 ETP adossée au 0.5 ETP de coordination existant,

En gardant la base de notre fonctionnement actuel, et dans l'objectif de ne pas le fragiliser au regard des difficultés de recrutement rencontrés par les SAAD, nous avons le projet de salarier directement les intervenants auprès des jeunes.

Pour ce faire, nous allons poursuivre nos appels à candidatures au sein des écoles et instituts de formation de travailleurs sociaux, de paramédicaux, etc. Nous pouvons également nous tourner vers les PIAL¹³, cet emploi à temps partiel pouvant compléter celui des AESH et les soutenir dans leur accompagnement d'élèves. De la même façon, cela pourrait aussi intéresser des agents de collectivités territoriales (animateurs, ATSEM, etc.).

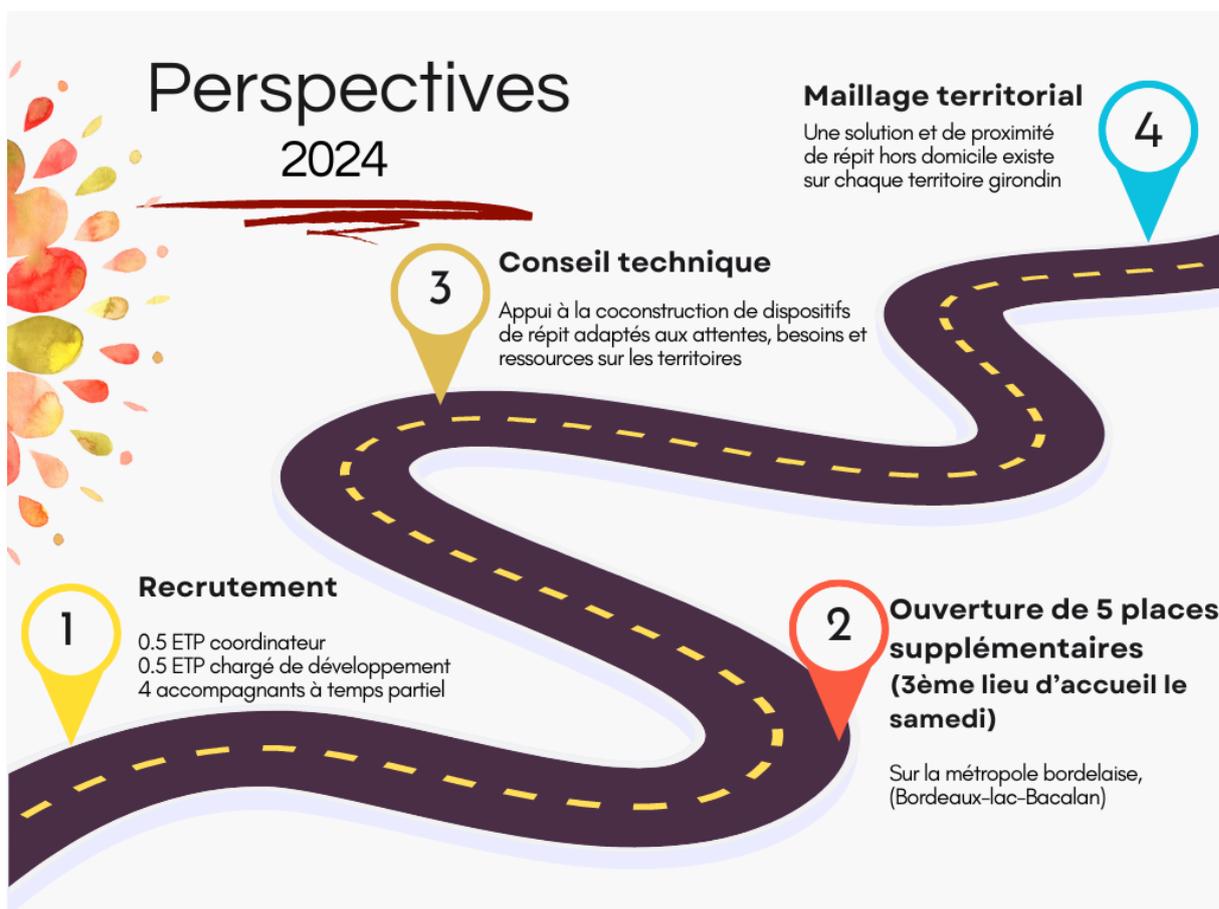
Étape 2 : participer au maillage territorial

La démarche d'aller vers nous anime depuis le début et, en accord avec nos soutiens, le projet d'aider au maillage territorial d'une offre de répit est au cœur de nos préoccupations. Nous soutenons également la capacité d'agir des familles concernées et des ressources

¹³ pôles inclusifs d'accompagnement localisés

locales (collectivités territoriales, associations, etc.). A cet égard, nous considérons 2 pistes de déploiement :

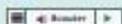
1. **Augmentation de l'offre d'accueil** : La forte demande observée nous pousse à rechercher un troisième site d'accueil, le samedi, sur la Métropole bordelaise. Site pouvant répondre simultanément à des demandes émanant de familles domiciliées aussi bien rive droite que rive gauche.
2. **Accompagnement au développement du modèle** : notre solution de répit hors domicile est un modèle, clé en main, qui peut se déployer sur les territoires non desservis. Sa force réside sur l'adaptabilité du dispositif qui peut s'appuyer sur les acteurs locaux, leurs ressources et les personnes concernées sur les différents territoires. Le Collectif Handicap ! n'a pas vocation à porter cette offre sur le territoire girondin mais plutôt à accompagner, dans une volonté de développement du pouvoir d'agir de tous, la mise en œuvre de dispositifs de répit adaptés aux souhaits des familles ainsi qu'aux enjeux et contraintes territoriaux. C'est dans cet esprit que le Collectif Handicap ! a été le conseil technique de l'association Laïque le Prado, en apportant nos outils d'identification des besoins (enquêtes auprès des familles), notre connaissance du terrain et notre forte expérience de coconstruction et de renforcement de la capacité d'agir des personnes concernées.



Annexes

Site MDPH¹⁴

La Calmie, dispositif de répit hors domicile



Publié le 5/10/2023

Le Collectif Handicap 1 propose, depuis juillet 2020, des temps de répit pour les parents de jeunes en situation de handicap, âgés de 3 à 20 ans. La Calmie, dispositif de répit hors domicile, à l'issue d'une enquête de terrain menée en 2020, a fait l'objet d'une coconstruction par des parents concernés et des professionnels exerçant dans les secteurs sanitaire, social et médico-social.



© La Calmie

Confier son enfant et déposer, en même temps, un peu de charge mentale quotidienne n'est pas si facile. Des parents peuvent éprouver une certaine culpabilité. C'est en ayant conscience de cela qu'il est construit, avec chaque famille, une fiche de priorisation du jeune : ce qu'il aime, ce qu'il déteste, son degré d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, ce qui l'apaise en cas de crise, son mode de communication, etc. L'accueil proposé tient compte de toutes ces indications et offre la possibilité de passer une journée avec autour des centres d'intérêt de chacun et chacun, quelle qu'elle soient. Il s'agit d'une coopération rassurante pour les parents à qui la visite des locaux est également proposée.

Le répit... Il ne concerne pas que ces derniers mais également les frères. Les témoignages réguliers des familles font part de l'attention dédiée, les jours de répit, à ceux qui risquent parfois de passer après le frère ou le sœur aux besoins spécifiques. Ils ont alors la possibilité de s'adonner tranquillement aux activités choisies (sport, loisirs, courses, séances, etc.).

Coopération

Les jeunes sont accueillis tous les samedis et quelques jours en semaine durant les vacances scolaires. Les locaux sont répartis sur la Métropole bordelaise et ce, en alternance, afin de favoriser une certaine proximité du lieu de domiciliation.

Les sites de Léognan et Bordeaux rive droite sont ouverts de manière simultanée le samedi. Celui de Mérignac, un samedi par mois. Celui de Pessac, quelques jours durant les petites vacances scolaires.

Les groupes sont composés de 5 jeunes accompagnés par 4 intervenants sociaux mis à disposition par un Service d'Aide à Domicile parternari. Un binôme de jeunes volontaires en service civique vient renforcer l'équipe durant l'année scolaire.

L'organisation du dispositif repose sur des bénévoles très actifs et une coordinatrice. L'association, symbole de la force de la coconstruction et du pouvoir d'agir ensemble des parents et des professionnels, hybride notre manière de voir le monde et de concevoir l'entraide humaine. Elle replace au centre des préoccupations les besoins des personnes qui font appel au Collectif Handicap 1

Mes liens utiles

- Collectif Handicap 33
- Je suis aidante ou aidé
- Témoignage de Sonia et Alistar dans le Grande Mag

¹⁴ <https://mdph33.fr/actualites/la-calmie-dispositif-de-repit-hors-domicile>

À votre écoute



Crise financière et inflation Le pouvoir d'agir

Les conséquences
de l'inflation affectent
toujours chacune et chacun,
à l'image des collectivités
mais la résignation n'est
pas la bonne réponse.
En témoignent la rencontre
qu'a proposée le président
Jean-Luc Gleyze et la prise de
parole de ses invités.



Jean-Luc GLEYZE,
président du Département:
Face aux difficultés, les citoyennes,
les citoyens ont du mal à agir,
à savoir vers qui se tourner, qui peut les aider.
Cette situation nous incite à renforcer le rôle
qui est le nôtre.



Marie-Christine GRÜNGOLD,
représentante du Mouvement
ATD Quart Monde au Haut Conseil
du travail social :

Il y a 36 ans, ATD Quart Monde avait rendu public un rapport baptisé « Grande pauvreté et précarité économique et sociale ». En mars dernier, le Conseil économique social et environnemental régional (CESER) a publié un nouveau rapport intitulé « Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle Aquitaine ». Les conclusions sont, hélas, les mêmes : il faut faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion une priorité nationale engageant le pays tout entier.



Sylvie MEUNIER, présidente
du Collectif handicap à Villenave
d'Ornon et du dispositif de répit
La Calmie :

Je suis pleinement d'accord. Il s'agit toujours, et je dirais plus que jamais, de rendre la dignité aux personnes en difficulté ou en situation de handicap. Nous avons le devoir de leur donner le pouvoir d'agir et surtout ne rien faire sans elles. À La Calmie, notre principe est de fédérer professionnels et parents concernés. Une maman d'enfant en situation de handicap, partie prenante dès l'origine de notre projet, a fini par créer une association de soutien aux familles. On sème des graines.

À votre écoute



David FIMAT,
coordinateur
du collectif
Acclimat'action,
à Bordeaux :

Oui, la gêne doit changer de camp. Être pauvre ou en difficulté, ce n'est pas une honte. Cette reconnaissance de toutes et tous, c'est la condition pour que naisse une authentique participation citoyenne, il faut faire avec et pas seulement pour. C'est un vrai changement, un comportement horizontal et respectueux.

« Aller chercher les habitants et dépasser le sentiment de honte. »



Bernard LAURET,
président
de l'association
des Maires de
Gironde, président
de la communauté

de communes du Grand Saint-Émillonnais, maire de Saint-Émilion : Dans cet état d'esprit d'aller vers nos concitoyennes et nos concitoyens, nous avons créé un bus service à l'échelle du Grand Saint-Émillonnais pour répondre aux problèmes de mobilité des habitants. Il faut aller les chercher, susciter leur intérêt et les réconcilier avec l'action publique. De plus, avec cette initiative solidaire, nous avons ouvert trois postes de travailleurs sociaux.

Jean-Luc GLEYZE : Je viens d'inaugurer le « Bus en + » qui s'inscrit justement dans cet objectif. Il circule dans les secteurs les plus isolés dans le Médoc mais aussi en Haute Gironde, en lien avec les communes et les différentes associations, apportant l'accès aux soins mais aussi aux droits avec des professionnels de notre institution. Je crois vraiment à la mise en réseau des acteurs locaux.



Corinne PESQUIER,
principale du collège
Gérard Philippe de
Pessac : Nous avons

mis en place des permanences au collège pour les parents afin qu'ils puissent venir profiter des services de notre établissement qui leur sont ouverts comme, par exemple, pour se renseigner sur les bourses scolaires ou encore sur Pronote (logiciel de vie scolaire). Pourtant, ils ne viennent pas forcément. Il y a encore une certaine honte, une crainte d'avouer des fautes, ils n'osent pas toujours se faire aider quand ils rencontrent des problèmes.

« Face à la défiance, retisser le lien social. »



Fred FENECH,
directeur
de l'Accordeur,
structure
culturelle et salle de

spectacles à Saint-Denis-de-Pile : Tout à fait d'accord. Il faut s'engager sans relâche dans ce lien avec les habitantes, les habitants, même si ce n'est jamais évident. À l'Accordeur, nous travaillons en faveur de la mixité. À titre d'exemple, nous avons proposé un atelier musical pour les enfants des gens du voyage. Il a été ponctué par une sortie avec les familles à la dune du Pilat.

Un bémol et il est éloquent : au moment du déjeuner, les parents et les enfants ne se sont pas installés à côté de nous...

David FIMAT : Nous avons pu noter cette même défiance quand nous avons lancé le projet de sécurité sociale alimentaire. De l'aide stricte via des colis, nous passons à l'implication de toutes et tous autour d'un projet essentiel pour que bien manger soit un droit partagé. Il y a des freins à lever, quelquefois la barrière de la langue, la peur de parler de sa situation de précarité. De la colère et la frustration, il faut trouver un tremplin pour passer à la construction collective.

Jean-Luc GLEYZE : Permettez-moi d'oser cette question : est-ce plus difficile d'être pauvre en milieu rural ou en ville, selon vous ?

Bernard LAURET : L'entraide est dans l'ADN du monde rural même si cette solidarité doit être encouragée et renforcée. Là où on se connaît mieux, on peut repérer les problèmes.

Marie-Christine GRÜNGOLD : En milieu urbain, les structures d'aide sont nombreuses, complémentaires mais il règne un vrai sentiment d'isolement. La méconnaissance et la gêne peuvent conduire à des situations très difficiles. Pour autant, en milieu rural, la question de la mobilité reste un frein pour les personnes en précarité.

Jean-Luc GLEYZE : Je partage ce sentiment. C'est aussi une question de temporalité. Il faut répondre à l'urgence et, tout à la fois, travailler sur le temps long nécessaire pour construire. J'imagine possible de mettre à la disposition des Girondines et des Girondins une cartographie de toutes les structures qui peuvent leur venir en aide pour véritablement les faire connaître.

Fred FENECH : Oui, il faut aller au-delà de ces réunions où ce sont les mêmes personnes qui viennent. La notion de réseau est à développer pour s'adresser à un plus large public.

Sylvie MEUNIER : La question qui est posée, c'est celle du lien social qu'il faut retisser.

Bernard LAURET : Résoudre ce problème passe aussi par le retour de vrais lieux de vie dans nos communes qui ont disparu. Il faut se retrouver pour mieux se comprendre.

Corinne PESQUIER : Oui, il faut se réapproprier la vie de la cité. Au collège, les parents doivent s'impliquer dans la vie de l'établissement au-delà du seul conseil de classe de leurs enfants. C'est le moyen d'être plus transparents de part et d'autre.

« Reconnaître chacun et chacune dans sa pleine dignité. »

Jean-Luc GLEYZE : une fois posés ces constats, y a-t-il pour vous une lueur d'optimisme ?

David FIMAT : Oui, le travail sur la sécurité sociale alimentaire en est la preuve, il ramène les citoyens vers un projet qui les concerne. D'un sujet qui apparaît abstrait voire obscur, on fait plonger celles et ceux qui participent, dans le concret.

Bernard LAURET : Malgré la crise, l'aide à la personne et à sa reconstruction doit rester une priorité. À l'échelle de la commune, pilier de la République, aux grands projets, nous devons favoriser le lien social.

Corinne PESQUIER : il y a urgence à sortir de l'isolement et des représentations toutes faites. Il faut agir collectivement, y compris entre nos institutions et associations.



Sylvie MEUNIER : L'enjeu, c'est bien la reconnaissance individuelle et collective.

Marie-Christine GRÜNGOLD : Oui, c'est bien la reconnaissance des personnes accompagnées dans leur pleine dignité qu'il nous faut mettre en avant.

Fred FENECH : Nous sommes appelés, voire sommés à une maturité de l'action collective.

Jean-Luc GLEYZE : Il faut effectivement fédérer, tisser des liens plus étroits entre nous afin que les citoyennes, les citoyens accordent une nouvelle crédibilité à l'action publique.



La Calmie, du répit pour les familles



Nino et sa maman Marion avec Sandia, coordinatrice (au centre).

Depuis 2020, La Calmie accueille gratuitement les enfants et jeunes adultes de 3 à 20 ans en situation de handicap, les samedis et durant les vacances scolaires. Chacun manquant entre le milieu spécialisé et celui du droit commun, cette solution de répit portée par le Collectif Handicap est construite pour et avec les familles.

#aider #partager #souffler

Au début de l'aventure du Collectif Handicap, des professionnels, des parents, des associations œuvrant dans le champ du handicap, ont réuni leurs forces et créé des groupes de travail et des forums autour de l'inclusion des enfants en situation de handicap. Lors d'un colloque, le répit a émergé : « On n'en peut plus », a confié publiquement une maman. Le collectif de bénévoles engagés s'est emparé de ce cri d'alarme et a créé un projet d'accueil hors domicile permettant aux familles de bénéficier d'un temps de répit. La Calmie est aujourd'hui en plein développement.

Confiance et lâcher-prise

Samedi matin, 8 heures. À l'école Thiers à Bordeaux, Sandra Denigès, coordinatrice salariée du Collectif Handicap et trois jeunes intervenants sociaux du Service d'aide à domicile Amélie, partenaire du Collectif, passent en revue les dossiers de cinq enfants accueillis ce jour-là, présentant le plus souvent un TSA (Trouble du spectre de l'autisme) et portent une attention ajustée à leurs besoins. « La Calmie correspond à notre éthique dans le travail, nos valeurs et surtout, place la famille au centre du projet, » s'accordent-ils à dire. Vers 9 heures, parents et enfants arrivent. Une douce confiance est palpable. Marion amène son aîné avant d'aller au musée avec les deux plus petits. « Je fais partie du Conseil d'administration du Collectif, comme d'autres parents, » dit-elle. « Nous sommes impliqués avec les professionnels dans l'organisation du projet. Nous partageons notre expérience, nos « bons plans » et présentons La Calmie aux parents qui hésitent encore. Quand je parle, c'est le cœur d'une maman qui parle, et ça rassure. » Le papa de Faël,

5 ans, confirme : « J'ai eu du mal à laisser mon fils. Depuis que j'ai lâché-prise, le changement est radical : un soulagement, notamment physique, pour mon épouse et moi-même, et une étape dans la relation aux autres et vers l'autonomie pour Faël. »

Déploiement territorial

Sylvie Meunier, présidente du Collectif Handicap ajoute : « La mixité familles/professionnels permet le choix éclairé des parents. La Calmie est parfois le seul espace de socialisation de l'enfant. Les demandes sont en progression constante et nous ne répondons qu'à 26% d'entre elles... » Une file active annuelle de plus de 80 enfants et adolescents est aujourd'hui accueillie, à la journée ou demi-journée. L'accueil a lieu dans des locaux adaptés mis à disposition gracieusement par des structures du secteur médico-social comme à Léognan ou Pessac ou par des communes comme Mérignac et Bordeaux, très investies. Le dispositif se stabilise grâce aux financements publics, du Département à hauteur de 25 000 euros par an, de la CAF, et de l'ARS et sa convention pluriannuelle, ... et privés. Les professionnels et parents du Collectif Handicap ont co-construit un modèle et acquis une expertise dans le répit des parents et des fratries. En s'appuyant sur des dynamiques locales, le Collectif Handicap souhaite mobiliser les associations et collectivités territoriales girondines pour déployer ce modèle de répit à l'échelle départementale.

gironde.fr/aidants

Contact
Collectif Handicap !
La Calmie
33140 Villenave d'Ornon
☎ 07 49 65 95 19
✉ collectif.handicap@yahoo.com
🌐 collectifhandicap33.org